



**Conférence internationale
sur le financement du développement**

**Monterrey, Mexique
18-22 mars 2002**

Distr. générale
21 mars 2002
Français
Original : anglais

Point 9 d) de l'ordre du jour

**Réunion au niveau ministériel :
tables rondes au niveau ministériel**

Comptes rendus des tables rondes des parties prenantes

Note du Secrétariat

Additif

**Table ronde B.2 au niveau des ministres, sur le thème
« Cohérence pour le développement »**

Mercredi, 20 mars 2002 (matin)

Compte rendu établi par les coprésidents

**Trevor Manuel, Ministre sud-africain des finances
Eveline Herfkens, Ministre néerlandaise de la coopération
au service du développement**

1. La table ronde a servi de cadre à un débat animé et très interactif sur le renforcement de la cohérence pour le développement. De nombreux aspects nationaux et internationaux de la cohérence ont été abordés, notamment la cohérence parmi les institutions internationales et parmi les institutions internationales et les pays en développement.

Considérations générales

2. Une des idées centrales du débat était que les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, le projet de consensus de Monterrey et le programme de développement durable avaient largement contribué à accélérer les efforts visant à accroître la cohérence des mesures et des politiques de développement de tous les partenaires. La nécessité d'une plus grande cohérence fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus, qui doit toutefois se traduire par des mesures concrètes.

3. Les ministres et les parties prenantes ont noté que la pratique en cours dans de nombreux pays, où chaque ministère donne des directives non coordonnées aux différentes institutions internationales, empêchait la bonne conduite des affaires mondiales. Il faut commencer par renforcer la cohérence chez soi, faute de quoi

l'incohérence s'étendra aux systèmes internationaux et entravera les efforts visant à canaliser la mondialisation de façon à appuyer les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Au bout du compte, la cohérence doit être de mise dans le monde entier.

4. Un des grands problèmes qui se posent aujourd'hui est de savoir comment faire pour que les politiques commerciales et le système commercial international tiennent compte des besoins des pauvres et appuient les efforts déployés afin d'atteindre les objectifs de développement. Les politiques agricoles et énergétiques des pays développés doivent également être examinées attentivement pour en évaluer la cohérence. Les produits des pays pauvres pâtissent des obstacles au commerce les plus restrictifs. Les subventions accordées au secteur agricole, en particulier, pourraient être plus utiles si on les investissait dans les efforts qui sont faits pour réaliser les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

5. Les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté devraient être assorties de politiques de coopération cohérentes. Des progrès ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. L'incohérence des politiques nationales est souvent causée par le peu de moyens administratifs dont disposent les pays pour élaborer des politiques dans la situation complexe du monde d'aujourd'hui. Dès que des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté sont établies, avec la participation adéquate de toutes les parties prenantes, les donateurs devraient faire preuve d'une plus grande souplesse et financer ces stratégies en prenant des engagements pluriannuels fiables, de préférence en s'appuyant sur des mécanismes communs.

6. Les stratégies élaborées par les pays pauvres pour lutter contre la pauvreté, notamment les documents stratégiques pour l'atténuation de la pauvreté, sont d'excellents moyens d'accroître la cohérence des politiques et de réunir les budgets de l'éducation, de la santé et de la défense en un seul budget intégré axé sur la lutte contre la pauvreté. La cohérence entre les politiques macroéconomiques et les politiques microéconomiques est essentielle pour le développement durable. Cela dit, les politiques tenant compte des besoins des pauvres doivent être adaptées à la situation de chaque pays. Les pays autres que les pays pauvres lourdement endettés devraient également envisager l'établissement de documents stratégiques pour l'atténuation de la pauvreté afin de faire reculer la pauvreté d'une manière générale.

7. Sur le plan national, l'amélioration de la cohérence passe par la transparence et la communication, ainsi que par la consultation avec tous les partenaires, notamment au niveau local. Ainsi, la transparence et la bonne conduite des affaires publiques sur le plan national contribuent dans une large mesure à la cohérence des politiques.

Principales questions à examiner

8. L'absence de politiques cohérentes au niveau national dans les pays en développement résulte d'un manque de moyens et, dans bien des cas, de l'incohérence qui règne entre les donateurs. L'accroissement de la cohérence dans les pays en développement appelle de gros efforts de coopération pour le renforcement des capacités. L'adoption par les pays développés d'une démarche cohérente à l'appui du développement exige que l'on supprime les obstacles aux exportations des pays en développement et que l'on crée des débouchés pour ces exportations, notamment dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et le secteur

tertiaire. Les incohérences sont souvent causées par les conditions imposées par les institutions et les pays donateurs. Un pays a rapporté qu'il avait dû satisfaire quelque 160 conditions pour que sa stratégie d'atténuation de la pauvreté soit appuyée. On a jugé important que les donateurs fassent preuve de souplesse et aident les pays à faire face aux nouvelles situations ou aux besoins pressants. Il faudrait éviter les deux poids deux mesures, et tous les pays devraient soumettre leurs propres actes aux mêmes examens et aux mêmes objectifs qu'ils imposent aux autres.

9. Lorsque les pays développés sont à l'origine de la fébrilité de la situation financière internationale, la demande de libéralisation des mouvements de capitaux aggrave la situation et la stabilité financières des pays en développement. On a souligné que le Fonds monétaire international (FMI) ne préconisait pas actuellement une libéralisation aveugle des mouvements de capitaux dans les pays en développement, mais plutôt le renforcement du secteur financier suivi, comme il convient, de la libéralisation des mouvements de capitaux.

10. La cohérence entre les politiques macroéconomiques et les politiques microéconomiques dans les pays en développement est essentielle si l'on veut promouvoir le développement. Cela suppose l'affectation de budgets appropriés aux priorités en matière de lutte contre la pauvreté afin de couvrir les dépenses visant à améliorer la situation des pauvres, ainsi que le renforcement de la cohérence entre les politiques de développement social et les politiques de développement économique et entre les politiques d'investissement public et les politiques d'investissement privé. Il faut également établir un lien entre les politiques commerciales et de développement dans le cadre des stratégies de développement, et évaluer le lien qui existe entre le commerce et la pauvreté.

11. Il faut assurer la cohérence entre les activités du secteur privé et les plans nationaux. Les initiatives nouvelles, telles que le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, pourraient jouer un rôle déterminant en mobilisant le secteur privé en faveur du développement.

12. L'indifférence aux sexes est un exemple manifeste d'incohérence. La libéralisation des échanges peut avoir des conséquences défavorables pour les femmes. Il faut veiller à ce que celles-ci participent davantage à l'élaboration des politiques économiques. L'éducation des filles est un des moyens les plus efficaces de lutter contre la pauvreté.

13. On a également fait référence à l'incohérence des conseils fournis par le FMI, notamment au sujet du plein emploi.

14. Il est nécessaire d'élaborer un ensemble unique de questions à l'intention des institutions issues des Accords de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation des Nations Unies. Les membres de l'OMC devraient inviter leurs représentants à adopter les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire sous forme de charte, étant donné que l'Accord de Marrakech portant création de l'OMC décrit le commerce comme un moyen de développement.

15. Les organisations multilatérales et les donateurs bilatéraux continuent d'avoir des priorités et des stratégies fragmentées qui affaiblissent leur cohérence. Les contributions ponctuelles aux sous-programmes des institutions spécialisées

entraînent une plus grande fragmentation au lieu de renforcer la cohérence de la stratégie de l'ONU.

16. À l'ONU, les efforts de réforme qui se poursuivent visent à réduire la fragmentation des opérations de l'Organisation et à améliorer la cohérence de ses activités au quotidien, mais il reste encore beaucoup à faire. Les pays donateurs doivent aider l'ONU dans ce domaine en augmentant leurs contributions aux ressources de base. Un participant a suggéré que, à la prochaine session de l'Assemblée générale, on demande à ce que le Secrétaire général étudie la possibilité d'établir un conseil de sécurité économique et social ayant des fonctions comparables à celles du Conseil de sécurité. Dans le même temps, il faut veiller à ce que le Conseil économique et social se concentre sur les questions essentielles relatives au développement.

17. La cohérence au niveau multilatéral passe par la pleine participation des pays en développement. Les opérations de l'OMC sont de plus en plus transparentes, et il est aujourd'hui exigé que tous les membres participent davantage à la prise de décisions. Plus il y a de membres qui comprennent les questions commerciales et savent comment elles influent sur leur développement et meilleure est leur participation et la cohérence de leurs décisions. Le projet de consensus de Monterrey et la Conférence internationale sur le financement du développement sont des étapes déterminantes en vue de la participation de toutes les parties prenantes et d'une plus grande cohérence.

Perspectives d'avenir

18. Les questions suivantes ont été soulevées :

- Comment voulons-nous voir évoluer les institutions internationales? À qui devrait incomber aujourd'hui le travail de réflexion étant donné que cette tâche ne devrait pas être dévolue aux institutions existantes? Qui assurera la direction politique lorsqu'il s'agira d'écouter des idées nouvelles et de changer les institutions?
- Qu'entend-t-on vraiment par multilatéralisme? De grands pays peuvent-ils choisir de s'en exclure ou tous les pays sont-ils soumis aux mêmes règles et normes?
- Les questions examinées appellent un grand travail de réflexion et beaucoup de créativité. L'accent mis sur les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et la route tracée pour leur réalisation peuvent nous donner de bonnes indications pour renforcer la cohérence. Les manifestations à venir, telles que le Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg, la réunion du Comité du développement, qui se tiendra aux réunions de la Banque mondiale et du FMI, et le dialogue de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions issues des Accords de Bretton Woods, offriront l'occasion de soulever ces questions, après y avoir quelque peu réfléchi, et de maintenir l'impulsion qui a été donnée à la présente table ronde. En conséquence, nous présenterons les principales conclusions de la table ronde lors du dialogue de haut niveau.

Recommandations

19. Les recommandations suivantes ont été faites :

- Il est nécessaire d'établir, au niveau des pays en développement, un point de coordination (ou de contact central) pour la coopération économique afin d'orienter les activités et d'assurer la cohérence entre les donateurs et les politiques nationales. L'organisation de séances d'information périodiques avec les donateurs et de débats avec les parties prenantes à l'échelle nationale devrait faire partie d'un tel mécanisme;
- Il est nécessaire de mettre au point une seule matrice de développement couvrant notamment les autorités nationales, l'aide publique au développement, l'assistance technique et l'investissement étranger direct, en partie pour éviter les donateurs opérant dans les juridictions des ministères, et pour concilier les programmes nationaux et internationaux;
- Les donateurs devraient être prêts à offrir des sources de financement plus souples lorsque les pays établissent de sérieux documents stratégiques pour l'atténuation de la pauvreté, fondés sur de vastes consultations avec les parties prenantes;
- Dans les pays développés, il est nécessaire de donner une nouvelle dimension publique à la lutte mondiale contre la pauvreté afin de faire face aux conflits entre les questions (intérêts) nationales et la nécessité d'appuyer le développement (question mondiale);
- La réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), tenue en juin 2000, a souscrit au principe de la cohérence des politiques, qui devrait maintenant être appliqué;
- L'Union européenne, qui s'est déjà engagée à renforcer la cohérence à Maastricht en 1992, devrait poursuivre cet objectif d'une manière plus énergique;
- Il est vital de revoir les progrès accomplis sur les plans national et international en vue d'atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et de réduire les inégalités;
- Les institutions issues des Accords de Bretton Woods et l'OMC doivent participer à la création de partenariats pour renforcer les capacités des pays dans le domaine du développement durable;
- L'OMC devrait veiller à ce que ses activités mettent plus clairement l'accent sur la poursuite des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et l'élimination de la pauvreté;
- Le mécanisme de coordination de Philadelphie, qui réunit les administrateurs des institutions issues des Accords de Bretton Woods et les délégués à l'ONU, devrait être élargi aux institutions établies à Genève et pourrait être élargi à d'autres pays développés;

- Le Conseil économique et social doit mettre l'accent sur les principales questions d'actualité. Il a un rôle important à jouer dans le suivi de la Conférence de Monterrey ainsi que dans les efforts visant à promouvoir la cohérence et la coordination en vue de la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.
-